



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

conditions de travail

Question écrite n° 62444

Texte de la question

M. Jean-Pierre Dufau attire l'attention de Mme la ministre de la santé et des sports sur le problème des suicides dans le monde professionnel. Ces derniers mois se sont fait l'écho de cas de suicides chez France Télécom, suscitant une vive émotion à travers le pays. Le problème existe et touche d'autres branches et, s'il est moins apparent, il faut aussi s'en soucier. Il touche notamment les médecins généralistes. Certains chiffres les concernant font état de 60 suicides en 18 mois. Les causes sont multiples, les différentes lois et réglementations, les tracasseries administratives (souvent perçues par les médecins comme du harcèlement et comme des sources d'épuisement professionnel) se multiplient. La politique actuelle à leur égard semble leur imputer un rôle majeur dans le déficit de la sécurité sociale ; on leur reproche notamment les arrêts de maladie, la prescription exagérée de médicaments et bien d'autres choses encore. C'est oublier le rôle essentiel qu'ont les médecins généralistes, en première ligne face à une population en prise directe avec la crise économique en plus de ses problèmes de santé. Cette année, en France, 9 médecins diplômés sur 100 ont choisi l'exercice libéral. La chute de l'exercice libéral se confirme ; nous assistons à une véritable désaffection pour cette spécialisation, le suicide majoré en est un des marqueurs notables. Aussi, il lui demande de prendre toute la mesure du problème, dès maintenant, pour permettre aux médecins généralistes d'exercer leur métier honorablement, sans être culpabilisés comme c'est le cas actuellement, pour redonner l'envie aux étudiants en médecine de choisir cette voie et participer ainsi au maillage de nos territoires, par une politique d'incitation, menée de front avec les principaux intéressés.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Pierre Dufau](#)

Circonscription : Landes (2^e circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 62444

Rubrique : Travail

Ministère interrogé : Santé et sports

Ministère attributaire : Travail, emploi, formation professionnelle et dialogue social

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 27 octobre 2009, page 10134

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)